

# Le Courrier du Saguenay

tc • MRC

Courrier du Saguenay > Actualités

## Accident mortel à l'usine d'Alma: Rio Tinto Alcan blâmée

[Cindy Girard](#)

Publié le 25 février 2014



Publié le 25 février 2014

*L'enquêteur de la CSST, Dave Létourneau.*

Cindy Girard

**À la suite de son rapport rendu public mardi, la Commission de la santé et**

## **de la sécurité du travail (CSST) reconnaît que Rio Tinto Alcan n'a pas pris les mesures adéquates pour éviter le décès de la travailleuse, Cyndie Lavoie.**

Le 30 avril dernier, la femme de 36 ans tentait de décoincer deux tiges qui bloquaient l'entrée de la grenailleuse lorsqu'elle a été mortellement écrasée contre le cadre d'entrée de la machine.

L'enquête de la CSST a permis d'identifier trois causes pour expliquer l'accident. Tout d'abord, la zone d'entrée de la grenailleuse était accessible en dépit du danger d'entraînement et de coincement que présentait la machine lorsqu'elle était en état de marche.

Ensuite, le déblocage depuis la zone d'entrée de la machine exposait la travailleuse à un danger. Finalement, la gestion de la santé et sécurité par l'employeur était déficiente en matière de déblocage de tiges.

### **Conséquences**

Suite à l'accident, Rio Tinto Alcan a été dans l'obligation de rendre inaccessible les zones dangereuses situées à l'intérieur ou autour d'une machine qui présente un risque pour la santé et la sécurité des travailleurs. De plus, l'employeur a reçu un constat d'infraction et le montant de celui-ci varie de 15 698 \$ à 62 790 \$ pour une première offense et de 31 395 \$ à 156 976 \$ en cas de récidive.

Soulignons que depuis 2009, l'usine d'Alma a reçu cinq constats d'infraction en ce qui concerne la sécurité des machines.

### **Réaction syndicale**

Le syndicat entend suivre RTA à la trace pour que des correctifs soient apportés au niveau de la santé et sécurité au travail.

«La compagnie a de beaux programmes de santé et sécurité, mais leur application est bien arbitraire. Le risque avait été identifié, les cadres savaient que les travailleurs devaient plus souvent intervenir directement sur cette machine, mais les superviseurs ont choisi de ne pas en tenir compte. Ça a coûté la vie de notre sœur», a expliqué le président de la section locale 9490, Hugues Villeneuve.

Ce dernier ajoute que la compagnie a annoncé une série de mesures prises depuis l'incident.

«Ce rapport ne nous ramènera pas Cyndie. Mais il doit être pris au sérieux pour que cela n'arrive plus. On le doit à la mémoire de notre collègue et amie», a conclu M. Villeneuve.—